



Notre réf.: 01194/2018/OBS/CBS/TECO-2018

1^{er} février 2018

Annexes: 2

Objet: Annonce de la Conférence technique de 2018 de la Commission des systèmes de base (CSB-TECO-2018) et invitation à y participer et à y présenter des communications

Suite à donner: 1) Diffuser l'annonce auprès des intéressés et remettre les résumés des communications sur le site Web de la CSB dès que possible d'ici au **23 février 2018** au plus tard

2) Désigner les experts de votre pays ou territoire qui participeront à la Conférence technique

Madame, Monsieur,

Je me réfère à la lettre 37328/2017/OBS/CBS/TECO que je vous ai envoyée le 9 novembre 2017 pour vous informer de la procédure d'adoption des recommandations qui seront soumises par la Commission des systèmes de base (CSB) au Conseil exécutif à sa soixante-dixième session (EC-70, 2018) et au Dix-huitième Congrès météorologique mondial (Cg-18, 2019). Dans le cadre de cette procédure, qui est décrite en détail dans l'annexe 1, et afin de permettre au Groupe de gestion de la CSB de recevoir des avis et conseils éclairés de la part des experts de l'OMM, la Conférence technique de 2018 de la CSB se tiendra à Genève (Suisse) du 26 au 29 mars 2018. Vous et/ou votre(vos) représentant(s) êtes cordialement invités à y participer. Cette conférence aura pour thème «Préparation en vue des décisions stratégiques essentielles que devra prendre le Congrès météorologique mondial en 2019 à propos des questions de données, d'infrastructure et de services».

La Conférence technique s'adresse aux spécialistes des systèmes météorologiques de base venant des Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN), des organismes internationaux ayant des activités opérationnelles et de recherche dans le domaine considéré ainsi que du secteur privé. Elle a pour objet d'étudier les tendances qui se font jour dans le domaine de l'information, notamment à propos des mégadonnées, et de réfléchir à la manière dont les SMHN pourraient gérer cette prolifération des données et la mettre à profit pour répondre aux besoins nouveaux des utilisateurs. Elle donnera l'occasion aux participants de s'interroger sur l'évolution possible des systèmes de base et des services fournis par les SMHN dans un monde en mutation. Cette conférence offre aussi des possibilités inestimables de formation et de développement des capacités, en particulier pour les participants des pays en développement, lesquels sont d'ailleurs vivement encouragés à présenter leurs travaux à cette occasion.

Aux: Représentants permanents (ou directeurs de Services météorologiques ou hydrométéorologiques) des Membres de l'OMM

cc: Conseillers en hydrologie auprès des représentants permanents
Présidents et vice-présidents des commissions techniques
Présidents des conseils régionaux
Membres de la CSB
Directeur général, CEPMMT, EUMETSAT, ASECNA
Secrétaire exécutif, HMEI

Un comité international d'organisation, coprésidé par le vice-président de la CSB, M. Meiyang Jiao (Chine), et par l'un des membres du Groupe de gestion de la CSB et coordonnateur de la CSB pour la réduction des risques de catastrophe, M. Fred Branski (États-Unis d'Amérique), sera chargé de superviser la Conférence technique et de choisir les communications qui feront l'objet d'un exposé oral.

Je vous saurais donc gré de bien vouloir me faire connaître, dès que possible, les noms et adresses des experts de votre pays ou territoire que vous souhaitez voir assister à la conférence, en indiquant clairement qui est l'expert principal chargé de coordonner les avis des divers experts. Au cas où des experts de votre pays auraient déjà été désignés comme membres de la CSB, il serait opportun, dans un souci d'efficacité, que ceux-ci fassent partie de la délégation de votre pays à la conférence.

Certains des participants venant de pays en développement qui présentent des communications ou qui devraient jouer un rôle de premier plan lors des débats pourraient bénéficier d'un soutien financier partiel.

Étant donné que la Conférence technique servira à obtenir des informations en retour et des conseils d'experts à propos des projets de décision et de recommandation que le Groupe de gestion de la CSB doit soumettre au Conseil exécutif à sa soixante-dixième session et au Dix-huitième Congrès météorologique mondial, son ordre du jour mettra l'accent sur l'échange de vues et la formulation d'observations concernant ces projets de décision et de recommandation et s'articulera autour des quatre groupes d'action sectoriels ouverts (GASO) de la CSB. Les débats porteront également sur des questions transsectorielles telles que les partenariats public-privé ou les travaux de l'Équipe placée sous la direction de la CSB et chargée d'étudier les nouveaux enjeux en matière de données. Dans le cadre du programme de la conférence, certains experts choisis auront la possibilité de présenter des exposés.

La présente lettre a pour objet d'annoncer la conférence et de vous inviter à remettre les résumés des communications envisagées. L'annonce de la conférence est jointe en annexe (voir l'annexe 2), et des renseignements supplémentaires, y compris l'ordre du jour annoté provisoire de la session et le mémoire explicatif qui l'accompagne, ainsi que d'autres documents seront également communiqués à l'adresse suivante: <http://meetings.wmo.int/cbs-teco-2018/>.

Les personnes qui souhaitent présenter une communication, sous forme d'exposé oral ou par affichage, sur les principaux sujets énumérés dans l'annexe 2 sont invitées à remplir la version électronique du formulaire prévu à cet effet, mis en ligne à cette même adresse.

Pour des raisons d'ordre technique, seuls seront pris en considération les résumés en anglais de moins de **300** mots qui auront été remis en ligne d'ici au **23 février 2018** au plus tard. Les auteurs principaux dont les communications auront été retenues par le comité international d'organisation recevront, d'ici le 7 mars 2018, des instructions supplémentaires concernant le format et la date limite de remise des communications.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir assurer une large diffusion de l'annonce de la Conférence technique au sein et à l'extérieur de votre Service et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



(W. Zhang)

pour le Secrétaire général

**PROCÉDURE D'ADOPTION DES RECOMMANDATIONS QUI SERONT SOUMISES
AU CONSEIL EXÉCUTIF À SA SOIXANTE-DIXIÈME SESSION (EC-70, 2018)
ET AU DIX-HUITIÈME CONGRÈS MÉTÉOROLOGIQUE MONDIAL (Cg-18, 2019)**

*(annexe 2 de la lettre circulaire de l'OMM référencée 37328/2017/OBS/CBS/TECO
et datée du 9 novembre 2017)*

Ref.: 02589/2018-11 LCP

Compte tenu de la date de la prochaine session ordinaire de la Commission et de la nécessité de pouvoir proposer des projets de recommandations et de décisions adéquats sur les problématiques essentielles énoncées à l'annexe 1 en vue de la soixante-dixième session du Conseil exécutif et du Dix-huitième Congrès qui aura lieu en 2019, il est proposé d'appliquer la procédure suivante (décrite dans l'ordre chronologique):

1. Nous organiserons une Conférence technique (TECO) de la CSB au siège de l'OMM à Genève, du 26 au 29 mars 2018, avant la soixante-dixième session du Conseil exécutif.
2. En janvier 2018, les présidents des commissions techniques et des conseils régionaux seront informés du déroulement de la procédure.
3. Le cas échéant, un Webinaire pourra être organisé avec les présidents des conseils régionaux pour les informer du déroulement de la procédure et recueillir leurs commentaires.
4. Après examen par les équipes de gestion des groupes d'action sectoriels ouverts (GASO) de la CSB, des propositions de contenu technique pour les décisions et résolutions de la soixante-dixième session du Conseil exécutif et du Dix-huitième Congrès seront publiées en anglais sur Internet en janvier 2018, ce qui laissera aux Membres le temps d'en prendre connaissance avant la conférence TECO 2018 de la CSB.
5. La conférence TECO 2018 de la CSB, qui se déroulera du 26 au 29 mars 2018, se penchera sur les questions scientifiques et techniques normalement abordées lors d'une conférence technique, mais traitera également des problématiques essentielles évoquées ci-avant, en tenant compte du contenu technique des projets de recommandations destinés à la soixante-dixième session du Conseil exécutif et au Dix-huitième Congrès. Chaque GASO se verra allouer un créneau d'environ six heures à la conférence TECO. Le fait que cette réunion ait lieu à Genève permettra d'économiser sur les coûts.
6. Une réunion élargie du Groupe de gestion de la CSB se tiendra à Genève dans l'après-midi du 29 mars 2018 (soit juste après la conférence TECO, qui s'achèvera le 29 mars à midi). Elle aura pour objectif de dresser le bilan de la conférence TECO, d'examiner les projets de recommandation et, le cas échéant, de les actualiser. Les présidents de conseils régionaux et présidents d'équipes d'experts qui s'intéressent tout particulièrement aux questions susmentionnées seront invités à y prendre part.
7. Certaines des recommandations proposées seront soumises au Conseil exécutif à sa soixante-dixième session et d'autres au Dix-huitième Congrès, selon les besoins. Les dernières étapes de la procédure concernent le Dix-huitième Congrès.
8. S'appuyant sur les résultats de la réunion du Groupe de gestion de la CSB, le président de la CSB soumettra à la soixante-dixième session du Conseil exécutif une liste recommandée de thèmes à inscrire à l'ordre du jour du Dix-huitième Congrès. Cette liste prendra la forme d'une recommandation du président de la CSB. Cette recommandation permettra également d'informer les participants à la soixante-dixième session du Conseil exécutif des dernières étapes de la procédure que suivra la CSB pour formuler ses recommandations au Dix-huitième Congrès.

9. Le président de la CSB diffusera, sous forme de documents d'information, les versions préliminaires des contenus techniques proposés pour les décisions et résolutions qui seront soumises au Dix-huitième Congrès.
 10. Après la soixante-dixième session du Conseil exécutif, les experts de la CSB continueront de travailler sur les textes préliminaires, en tenant compte des observations formulées par les participants à la conférence TECO 2018 de la CSB, le Groupe de gestion de la CSB et les Membres.
 11. En novembre 2018, des versions modifiées des contenus proposés pour les décisions et résolutions qui seront soumises au Dix-huitième Congrès seront publiées dans les langues officielles sur Internet et les Membres seront invités à faire part de leurs commentaires et suggestions.
 12. En février 2019, les décisions et résolutions qui seront soumises au Dix-huitième Congrès seront rédigées à la lumière des observations formulées par les Membres et seront examinées par le président de la CSB.
-

L'Organisation météorologique mondiale a le plaisir d'annoncer:**La Conférence technique de 2018 de la Commission des systèmes de base de l'OMM
(CSB-TECO-2018)****Genève (Suisse), 26-29 mars 2018****Thème: *Préparation en vue des décisions stratégiques essentielles que devra prendre le Congrès météorologique mondial en 2019 à propos des questions de données, d'infrastructure et de services***

Ref.: 02589/2018-111CP

1. Rappel des faits

Tenant compte des décisions prises par la Commission des systèmes de base à sa seizième session (CSB-16) (Canton, Chine, novembre 2016), le Groupe de gestion de la CSB, à sa dix-septième session (Genève, Suisse, 27 février-1^{er} mars 2017), a examiné les besoins de l'Organisation en matière de rédaction et de mise à jour du Règlement technique et de formulation d'orientations à propos des questions de données, d'infrastructure et de services, dans un contexte marqué par des progrès technologiques et scientifiques rapides et par la nécessité, pour les Membres, de s'adapter rapidement aux changements pour pouvoir continuer de répondre au mieux à leurs propres besoins et à ceux inhérents au mandat de l'OMM en ce qui concerne les activités et les services météorologiques, climatologiques et hydrologiques. Il a donc recensé les domaines où une intervention de la CSB se révèle particulièrement nécessaire pour la préparation des décisions stratégiques essentielles que le Dix-huitième Congrès météorologique mondial devra prendre en 2019 à propos de ces questions.

La Commission des systèmes de base (CSB) de l'OMM tiendra donc, du 26 au 29 mars 2018, une conférence technique au siège de l'Organisation à Genève (Suisse), où seront abordées les questions ci-après.

2. Principales questions à examiner

Il convient de noter que la Conférence technique de 2018 de la CSB ne sera pas organisée comme une conférence technique habituelle, où l'accent est mis avant tout sur des sujets d'ordre scientifique et technique. En l'occurrence, cette conférence portera sur les questions d'une importance capitale mentionnées ci-dessous, dans le but d'obtenir des informations en retour et des orientations de la part des experts de la CSB et de permettre ainsi au Groupe de gestion de la CSB de recommander aux organes exécutifs de l'OMM d'adopter les décisions correspondantes.

Questions stratégiques, y compris les nouveaux enjeux liés aux données et la collaboration avec le secteur privé

La Conférence technique portera sur un petit nombre de domaines stratégiques, afin de permettre aux Membres de disposer des informations les plus récentes sur la mise en œuvre des programmes et des projets de démonstration de l'OMM et de favoriser la mise en application effective des décisions prises par la Commission.

Face aux problématiques en pleine évolution liées, par exemple, aux nouvelles données et au rôle croissant du secteur privé dans la prévision météorologique et la prestation de services météorologiques, il est indispensable de pouvoir présenter au Conseil exécutif des décisions et des recommandations pertinentes. Il faudra aussi débattre de la manière de faire progresser la Stratégie en matière de prestation de services et, en particulier, de s'adapter à la participation de plus en plus active du secteur privé à ce processus. L'amélioration de la communication et

du dialogue au sein de la Commission à propos de ces questions s'impose, de manière à susciter un consensus et à conforter les Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) en tant qu'organismes faisant autorité. Les partenariats public-privé (PPP) permettront d'imaginer et d'étudier des moyens d'assurer un développement coordonné des SMHN et du secteur privé. Il est attendu que les débats sur ces PPP contribuent aussi à résoudre la question nouvelle de l'impossibilité où se trouve la communauté de l'OMM d'accéder librement à certaines données d'observation météorologiques essentielles mises à disposition par un certain nombre de prestataires privés.

Gestion de l'information

Il est nécessaire d'être très attentif et de s'adapter à l'évolution rapide des nouvelles technologies et d'informer régulièrement les Membres de ces changements. Cette exigence est particulièrement forte pour ce qui concerne les pratiques courantes en matière de gestion de l'information, notamment lorsque celle-ci est diffusée par l'intermédiaire du SIO (*Manuel du SIO*, partie C). Il est important d'évaluer les plans de mise en œuvre de la version 2.0 du SIO ainsi que les moyens de suivre de près l'application de la stratégie relative à cette version. Par exemple, à sa seizième session, la CSB a estimé que les SMHN devaient mettre à jour et adapter leurs systèmes technologiques en réponse à l'émergence des technologies dématérialisées et aux applications de mégadonnées. Par ailleurs, il y a lieu de tenir compte du rôle et de la participation du secteur privé. La mise en œuvre de la version 2.0 du SIO devrait aussi prendre en compte le Centre d'alerte de l'OMM en tant que Centre de production ou de collecte de données (CPCD) relié au Système mondial d'alerte multidanger. Approuvé par le Conseil exécutif à sa soixante-neuvième session, le Système mondial d'alerte multidanger devrait permettre de regrouper les messages d'alerte multidangers diffusés par les Membres sur un site unique, dont puissent se servir les organismes du système des Nations Unies, les Membres et les autres utilisateurs du monde entier.

Système mondial intégré des systèmes d'observation de l'OMM (WIGOS)

Le Dix-septième Congrès météorologique mondial a décidé que le WIGOS devrait être opérationnel d'ici la fin de la présente période financière. Beaucoup reste à faire pour que la mise en œuvre du WIGOS soit achevée en 2019, et la CSB a un rôle majeur à jouer à cet égard. En particulier, pour réguler le fonctionnement du Réseau régional d'observation de base (RROB) dans le cadre du WIGOS, la CSB devra prendre des décisions appropriées et faire des recommandations pertinentes au Dix-huitième Congrès.

Système mondial de traitement des données et de prévision (SMTDP)

En vertu de sa résolution 11 (Cg-17), le Dix-septième Congrès a décidé d'engager un processus visant à mettre progressivement en place un futur système de traitement des données et de prévision renforcé, intégré et sans discontinuité, à la lumière des conclusions de la première Conférence scientifique publique mondiale sur la météorologie qui s'est tenue à Montréal (Canada) en août 2014. Aux termes de la décision 55 (EC-68), et en réponse à la demande formulée par le Dix-septième Congrès, le Conseil exécutif a établi un groupe directeur du Système de traitement des données et de prévision sans discontinuité, composé de représentants des commissions techniques et des conseils régionaux et ayant pour principale mission d'élaborer et de présenter le plan de mise en œuvre de ce système au Conseil exécutif pour examen à sa soixante-neuvième session. Par ailleurs, à sa seizième session, la CSB a approuvé le nouveau *Manuel du SMTDP*, qui fournit un nouveau cadre pour des procédures types et pour le réseau de centres exploités par les Membres. Il importe que les experts de la CSB prennent part à ces nouveaux développements, qui influenceront sur la façon dont les Membres utilisent leurs systèmes de traitement des données et de prévision. Donner aux Membres des orientations à propos de ce qu'il convient de faire pour mettre en œuvre le SMTDP conformément au nouveau *Manuel du SMTDP* est une démarche cruciale pour assurer la gestion du réseau des CMM/CMRS, ainsi que la continuité du service.

Développement des capacités

L'un des problèmes qui subsiste est que de nombreux pays en développement sont dans l'incapacité de mettre en œuvre comme il convient les décisions techniques, les plans d'action ou les projets de démonstration de la Commission parce qu'ils sont rarement confrontés aux questions évoquées ci-dessus, qu'ils les comprennent imparfaitement ou qu'ils manquent de ressources à cet effet. Pour atténuer ce problème, il pourrait être envisagé d'organiser et d'enregistrer des séances Webex sur des thèmes pertinents. De plus, la Conférence technique (TECO) organisée par la CSB contribuera aux activités de renforcement des capacités menées par l'OMM en comblant en partie le fossé grandissant entre pays développés et pays en développement.

La Conférence technique est un lieu d'échange qui aide aussi bien les pays en développement que les pays développés à mieux connaître et comprendre les nouvelles tendances technologiques et leurs conséquences pour le développement opérationnel des SMHN. Elle aide également l'Organisation à mieux cerner les besoins des Membres en matière de renforcement des capacités et facilite le transfert de technologie des pays développés vers les pays en développement.

Des dispositions seront prises, en particulier au profit des Régions I, II et III, pour accroître la participation des pays en développement à la Conférence technique, notamment afin de les aider à mieux comprendre les changements technologiques et les menaces connexes.

3. Remise de résumés et déroulement de la Conférence technique de 2018 de la CSB

La Conférence technique de 2018 de la CSB (CSB-TECO-2018) se déroulera en anglais uniquement. Tous les renseignements concernant cette conférence, y compris le formulaire de remise de résumés et de communications, se trouvent sur le site Web de la CSB à l'adresse suivante: <https://public.wmo.int/en/events/meetings/commission-basic-systems-technical-conference-2018>.

Le comité international d'organisation retiendra de préférence les communications portant sur les sujets mentionnés ci-dessus.

Le délai de remise du texte intégral des communications et des affiches dans le format requis sera indiqué dans la lettre d'acceptation qui sera envoyée aux auteurs des résumés retenus avant le 7 mars 2018. Les communications acceptées aux fins d'exposé seront publiées dans leur format original (sans modification) sur le site Web de la CSB.

Les résumés des communications proposées, qui devront être rédigés **en anglais uniquement** et ne pas faire plus de **300 mots**, devront être transmis au moyen de la version électronique du formulaire de remise, via le lien Web mentionné ci-dessus, dès que possible d'ici au **23 février 2018** au plus tard.

Le comité international d'organisation

M. Meiyang Jiao

Vice-président de la CSB
Administration météorologique chinoise
46 Zhongguancun Nandajie
100081 BEIJING
Chine

Fax: +86 10 6217 4797
Tél: +86 10 6840 6662 / 6146

Courriel: jiaomy@cma.gov.cn,
guoji@cma.gov.cn

Le Secrétariat de l'OMM

M. Étienne Charpentier

Organisation météorologique mondiale
7 bis, avenue de la Paix
Case postale 2300
CH 1211 Genève 2
Suisse

Tél.: +41 22 730 8223
Fax: +41 22 730 8021

Courriel: echarpentier@wmo.int

M. Fred Branski

Coordonnateur de la CSB pour la
réduction des risques de catastrophe
NOAA – National Weather Service
1325 East-West Highway
SILVER SPRING
MD 20910
États-Unis d'Amérique

Fax: +(1 301) 713 9450

Tél: +(1 301) 713 3538, ext. 121

Courriel: fred.branski@noaa.gov
